

## RENCONTRE. Michel Champion : dans la peau des maîtres

À l'occasion de Chefs-d'œuvre en Presqu'île, Michel Champion, l'un des membres fondateur de l'exposition et maître copiste, nous parle, depuis son atelier à Lanmodez, de son singulier métier.

Les Coquelicots de Monet, le Vase bleu de Cézanne, les Tahitiennes de Gauguin : quelques-unes des œuvres exposées, du 1<sup>er</sup> au 14 août, sur quelques sites choisis de la Presqu'île.

En tout, onze célèbres toiles impressionnistes à revoir ou à découvrir à travers un circuit découverte de huit étapes, à Pleubian et Lézardrieux jusqu'au Domaine de La Roche-Jagu à Ploëzal.

Cette idée originale est proposée par la toute nouvelle association, Chefs-d'œuvre en Presqu'île, dont l'objectif est « d'assurer la promotion de l'art en exposant des copies des plus grands chefs-d'œuvre des musées français ».

Et puisque la détention de tels chefs-d'œuvre est réservée à quelques privilégiés ou grands musées, les trois membres fondateurs de l'association, Jean-Claude Raoult, Claude Tarin et Michel Champion proposent à tout un chacun de pouvoir admirer ces peintures, grâce au travail de trois maîtres copistes du Musée d'Orsay et du Louvre, dont Michel Champion, cofondateur de l'Association française des copistes de musée français. Le peintre réside une bonne partie de l'année entre sa maison

de Lanmodez et son bel atelier attenant.

### Dans l'ancre du copiste

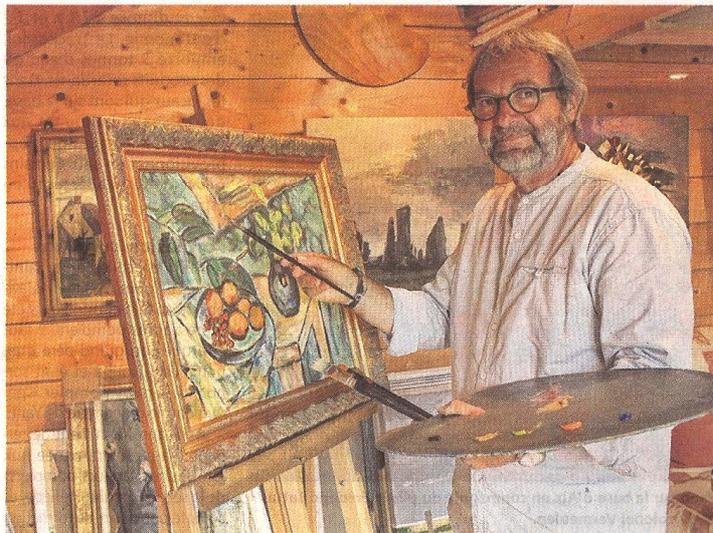
C'est d'ailleurs dans l'ancre du maître copiste, sur fond de peintures, d'effluves douces de bois, d'huile et de vernis, que celui-ci nous parle de son singulier métier. « Dans une époque lointaine, il n'y avait que deux manières d'apprendre la peinture : être apprenti dans un atelier pendant de longues années ou se rendre dans les églises ou châteaux afin de copier les toiles existantes.

À la Révolution française, la « nationalisation » de ces biens les amène à être rassemblés dans des entrepôts (où l'on retrouve l'origine des musées) au sein desquels les artistes devaient désormais se rendre pour copier les œuvres.

### « Aucune culture artistique »

Une première loi encadrant le droit de copier est définie sous Napoléon Bonaparte. La copie d'œuvre originale dans les musées est depuis lors une activité tout à fait légale.

À la différence d'un faussaire qui tente de faire passer la copie de son tableau pour un vrai,



Nature morte de Maurice de Vlaminck, la toute première copie réalisée par l'artiste qui aujourd'hui avoue un penchant pour le contemporain. « Reproduire Soulage c'est retrouver ce plaisir de patouiller la matière comme un gamin joue dans la boue ! ».

« une copie légale doit obligatoirement être identifiée en tant que telle et autorisée par les musées (Orsay, Le Louvre, Palais de Tokyo) sous de strictes conditions » précise le spécialiste : « venir avec une toile vierge sur laquelle seront apposés trois tampons, un seul copiste par salle, délai accordé de trois mois maximum, changer les dimensions par rapport à l'original... »

Autant de contraintes qui n'émeussent pas l'enthousiasme de Michel Champion

lorsqu'il évoque son activité « on te confie des toiles qui valent des millions d'euros. C'est extraordinaire ! ». Et le peintre d'évoquer la singularité d'exercer au milieu de publics à chaque fois différents entre « les Japonais qui se confondent en excuses pour s'approcher à peine et ces groupes d'Italiens un peu plus expansifs prenant la pose devant le chevalet ! ».

Le maître copiste ayant accès au fond photographique des

musées nationaux, la copie peut aussi se faire depuis son atelier, à partir d'un cliché.

Autodidacte, le peintre affirme n'avoir à la base « aucune culture artistique et n'avoir jamais pris de cours ». Même s'il a grandi entre le salon de coiffure de son père et la passion que celui-ci vouait à l'aquarelle durant ses temps libres. C'est d'ailleurs pour cette raison et les nombreuses vacances passées au musée que le fils s'éloignera dans un premier temps de l'uni-

vers de la peinture.

Après une carrière dans l'électronique et l'édition informatique, une boîte de couleurs offerte par son épouse au Noël 2000 va changer la donne. Les encouragements appuyés de son entourage concernant ces premières toiles l'incitent alors à persévérer.

### « Devenir le peintre »

C'est ensuite la rencontre avec un copiste au musée d'Orsay un an plus tard qui l'amène à demander l'autorisation de réaliser sa première copie : la Nature morte de Maurice de Vlaminck, la première d'une longue série...

Durant les premières années, Michel Champion se renseignait énormément sur les auteurs, lisait leurs correspondances, étudiant chaque œuvre guidé par cette idée que « pour réaliser une bonne copie, il faut devenir le peintre ».

L'expérience aidant, s'il peut désormais s'affranchir de tout ce travail en amont, il n'en demeure pas moins que cet exercice artistique « ne supporte pas l'à peu près » et qu'une extrême rigueur est de mise. Dès le départ, « aucune distorsion n'est acceptable » afin que, au final, « on ne puisse pas différencier l'original de la copie ».

■ Pour en savoir plus sur le maître copiste : <http://www.copiste.fr>

David Kerhervé

### CHEFS-D'ŒUVRE EN PRESQU'ÎLE. Où voir les tableaux ?



Femmes de Tahiti (sur la plage), Paul Gauguin, 1891.

Du 1<sup>er</sup> au 14 août, l'association chefs-d'œuvre en Presqu'île propose de voir ou découvrir des copies de quelques-unes des plus grandes toiles impressionnistes. Onze copies sont ainsi disséminées dans sept sites de la presqu'île sauvage plus le restaurant Le Petit Jagu au domaine de La Roche-Jagu.

Les sites de la presqu'île sont : à Pleubian l'office de tourisme et la pharmacie Peuziat ; à L'Armor-Pleubian La Maison du littoral ; à Lézardrieux la Pharmacie Lebleu ; à Kermouster la chapelle Saint Modez ; à Pleudaniel l'office de tourisme de Kerantour et à Lanmodez La chapelle Bonne Nouvelle.

Ce circuit découverte est agrémenté d'un jeu concours doté de plusieurs prix dont une tablette numérique. Les bulletins sont disponibles dans les trois offices de tourisme de la Presqu'île. Le circuit complet en une seule journée, compte tenu des plages horaires des sites, ne peut s'effectuer que du mardi au vendredi inclus.

■ Toutes les informations concernant l'exposition sur : [www.chefsdoeuvre-en-presquile.fr](http://www.chefsdoeuvre-en-presquile.fr)